

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

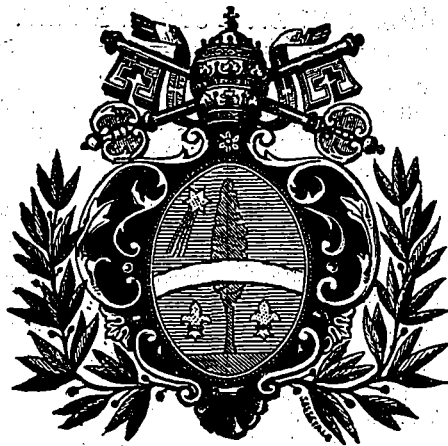
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

# Bulletin de l'Union-Allet

VOL. X.

MONTREAL, AOUT 1883.

No. 8.

## SOMMAIRE.

1. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
2. RAPPORT PAR M. LE PRÉSIDENT N. RENAUD.
3. DISCOURS DU DR. A. PICHÉ.
4. DISCOURS DU DR. A. B. CHAMPAGNE.

5. LÉON XIII ET LA FRANCE.
6. RUBENS ET LE PEINTRE DU CLOITRE.
7. LA VRAIE LIBERTÉ.
8. OFFICIEL.

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des zouaves pontificaux canadiens à Joliette, le 2 juillet 1883, au collège des RR. PP. de St. Viateur, sous la présidence de M. N. Renaud, président général.*

Présents: MM. le chanoine Moreau, aumônier génl. Bélanger, aumônier des zouaves de Québec. MM. les chevaliers Drolet, LaRocque, Vallée, Prendergast, le bureau complet et environ 80 autres zouaves.

M. le Prés. Général lit un magnifique rapport dans lequel il commente tous les principaux événements intéressant la cause commune “les zouaves et la religion” et en termes très bien sentis et appropriés, il fait une revue de tout ce qui s'est passé d'important et remarquable pour nous depuis l'assemblée de l'an dernier.

Ce rapport souvent couvert d'applaudissements pendant sa lecture, est adopté à l'unanimité.

### NOMINATIONS DE NOUVEAUX MEMBRES HONORAIRES.

Sont nommés membres honoraires de l'Union-Allet: M. le maire Guilbault, de Joliette, M. L. N. Carrier, N. P. et régistrateur, Lévis, M. Chs. H. Panneton, Joliette, M. Cyrille Beaudry, sup. des Sts. Viateurs, Joliette, M. le curé Beaudry, de Joliette, M. Henri Filion, Montréal, et M. Jules Peimans, Joliette.

Proposé par M. Rouleau, secondé par M. J. C. Bertrand de Québec, que le bureau de régie fasse dans le plus court délai possible une liste scrupuleuse et correcte de tous les membres honoraires de l'Union-Allet, et qu'une copie corrigée et correcte soit transmise à chaque section.

—Adopté.

Il est proposé par M. Drolet, secondé par M. Vallée, et résolu:

Que l'assemblée générale, ratifie les dispositions provisoires prises par le bureau de régie, dans sa séance du 27 juillet 1882, en vertu de l'art. X en augmentant le nombre des conseillers de huit à dix et décrète qu'à

l'avenir, l'art. vi de la constitution soit amendé comme suit: L'Union-Allet sera régie par un bureau de régie, composé de messieurs les officiers de la société et de dix conseillers. Le quorum sera de cinq.

Un avis de motion est donné par M. le chevalier Drolet, pour permettre au bureau de nommer un ou deux nouveaux conseillers pour l'année courante, en cas de besoin.

—Adopté.

Proposé par M. le chevalier C. A. Vallée, secondé par les chevaliers Vallée, A. LaRocque, J. A. Drolet, J. A. Prendergast, que les anciens zouaves canadiens réunis en assemblée générale à Joliette, le 2 juillet 1883, protestent contre la spoliation première et la détention prolongée du Patrimoine de St. Pierre et s'engagent, comme par le passé, à travailler énergiquement pour faire cesser cet état de choses si pénible à leurs cœurs de catholiques et de soldats.—Adopté.

### PROTESTATIONS DE DÉVOUEMENT.

M. le chevalier Vallée fait, sur ce sujet, un magnifique discours dans lequel il expose clairement les droits et les privilèges de l'Eglise et du pouvoir temporel du Pape. L'orateur condamne dans des termes sévères et énergiques les empêtements des nations révolutionnaires sur les biens de l'Eglise et la détention sacrilège et illégale du Patrimoine de St. Pierre par l'Italie. Le discours de M. Vallée est beaucoup apprécié par l'assemblée, et l'orateur reçoit les chaleureuses félicitations de l'assemblée en reprenant son siège.—Applaudissement prolongés.

### LES ÉLECTIONS.

Une liste imprimée de candidats aux diverses charges dans le bureau de direction de l'Union-Allet ayant été distribuée, il s'élève, à propos du caractère officiel de cette liste une vive discussion, à laquelle prennent part MM. l'aumônier E. Moreau, Martin, Drolet, Vallée, Champagne, Trudelle et Em. Tassé.

Dans la chaleur de cette discussion, un membre ayant prononcé, à l'adresse d'un camarade, quelques paroles vives, une motion est proposée demandant au premier de ces membres de retirer les paroles prononcées. On oppose à cette motion un amendement priant M. l'aumônier de vouloir bien interposer sa médiation pour clore l'incident par la conciliation. Cet amendement est adopté sur division.

Les zouaves directement intéressés dans ce différend, désirant ne rien laisser subsister qui puisse perpétuer le souvenir d'une mésintelligence passagère, expriment le vœu qu'il ne soit consigné, dans les archives de l'Union-Allet, aucune mention plus explicite de cet incident.

L'incident étant clos, on procéda aux élections des nouveaux membres et la liste présentée, imprimée telle qu'adoptée par le bureau, fut déclarée emportée sur division avec le résultat suivant :

*Président général.*—Charles Trudelle.

*Vice-président général.*—Adolphe Martin.

*Trésorier.*—Eugène Gervais.

*Secrétaire.*—C. A. Lebel.

*Assistant-secrétaire.*—George Panneton.

*Conseillers.*—G. A. Drolet, A. LaRocque, C. A. Vallée, B. A. T. de Montigny, Dr. A. Piché, Major Hughes, L. Forget, P. Hébert, A. Marion, N. Archambault.

La section de Montréal rapporte qu'elle a élu pour vice-président local M. H. St. Arnaud. Celle de Québec, M. Ch. Rouleau.

M. G. A. Drolet se lève alors pour rendre un hommage public et solennel au dévouement admirable dont a fait preuve envers notre société, depuis de longues années, mais particulièrement à l'occasion de la réception du Général, notre président-général sortant de charge, M. N. Renaud.

Les membres du bureau, témoins constants des sacrifices de tout genre faits par M. Renaud en faveur de "l'Union" ont depuis longtemps admiré le zèle de leur dévoué camarade; mais il n'est que juste que tous les zouaves ici réunis s'unissent dans une même expression de gratitude envers lui.

Il y a déjà plusieurs années que la demeure de notre dévoué camarade est devenue, pour ainsi dire, le siège de notre société. C'est vraiment la maison des zouaves qui, sans craindre jamais d'être importuns, se dirigent d'instinct vers ce toit hospitalier, certains d'y trouver toujours une réception cordiale et souvent une réunion de bons camarades.

Il serait trop long et surtout trop pénible à la modestie de notre ami de rapporter ici toutes les dépenses qu'il a généreusement supportées pour "l'Union", et les services de toute espèce qu'il nous a rendus en mainte occasion.

C'est à lui surtout que peut s'appliquer ce témoignage flatteur qu'il a bien voulu rendre dans son remarquable rapport à deux autres de nos zélés camarades : que "le succès de la réception de M. de Charette est dû en grande partie à son dévouement sans bornes et à son zèle infatigable."

Le premier à recevoir le Général avant même son débarquement sur la terre d'Amérique, le premier à l'accueillir à la frontière du Canada, M. Renaud n'a pas cessé d'accompagner nos illustres visiteurs tant qu'ils ont été sur notre territoire.

Les zouaves pontificaux canadiens ne pouvaient certes être mieux représentés auprès de leur ancien colonel que par M. Renaud et son digne lieutenant M. Vallée. Aussi devons-nous à ces braves amis un témoignage tout particulier d'estime et de reconnaissance pour les services inappréciables qu'il nous ont rendus en cette circonstance mémorable.

Les paroles chaleureuses de M. Drolet sont accueillies par des salves d'applaudissements répétés. L'émotion de l'assemblée prouve que l'orateur a vraiment bien interprété les sentiments de chacun de nous.

M. Renaud répond par quelques paroles cordiales et affectueuses. Il remercie vivement ses camarades de leurs bons sentiments à son égard et il émet le vœu que l'esprit du régiment se maintienne vivace parmi nous et que les liens de vieille camaraderie qui nous unissent tous ne fassent que se fortifier et se resserrer de plus en plus.

Et l'assemblée fut déclarée ajournée sur motion de M. McGown.

#### RAPPORT.

Pour la douzième fois depuis la fondation de notre société, nous nous trouvons réunis pour nous serrer la main et reparler ensemble de nos souvenirs et de nos espérances. Le temps écoulé n'a pu effacer nos souvenirs et les événements accomplis n'ont diminué en rien notre espoir pour le triomphe de la cause que nous défendons. Nos souvenirs, nos espérances ! notre passé, notre avenir ! dans ces deux mots se résume toute notre vie. Les belles années consacrées au service du Saint-Siège, les fatigues, les ennuis du service, le sang versé par quelques-uns de nos camarades, Castelfidardo, Mentana, Rome et surtout la grande figure de Pie IX, c'est le passé, mais espérons-le, mes chers camarades, l'avenir, ce sera la garde autour de Léon XIII, encore les fatigues, les ennuis et peut-être aussi du sang canadien versé pour la défense de l'Eglise.

L'éclat inaccoutumé donné à notre dernière réunion par la présence de notre chef bien-aimé, le général de Charette, nous avait fait craindre que celle de cette année ne fût pas à la hauteur des autres. Mais le nombre de ceux qui sont présents ici nous fait voir qu'au signal donné les zouaves s'empressent de répondre à l'appel. Il est si bon, au moins une fois l'an, de nous réunir et de jeter ensemble un regard sur ces années passées à Rome et que nous pouvons sans crainte appeler les plus belles de notre vie ! Et d'ailleurs, l'accueil hospitalier, la réception magnifique que nous a faite ce collège de Joliette qui compte plusieurs des nôtres parmi ses anciens élèves, les sympathies que les citoyens de cette belle ville nous ont exprimées, tout cela n'est-il pas suffisant pour nous faire venir de toutes les extrémités du pays ?

Bien que tous les journaux aient reproduit dans tous leurs détails les différentes démonstrations dont notre chef M. de Charette a été l'objet pendant son séjour au Canada, votre Bureau a cru qu'un résumé succinct devait en être fait dans ce rapport afin que ceux d'entre nous qui n'ont pu y être présents en prennent officiellement connaissance.

Vous vous rappelez tous, Messieurs, l'émotion que produisit dans tout le Canada la nouvelle que le général de Charette devait venir passer quelques jours parmi nous. Non seulement les zouaves, mais tous les catholiques et même les protestants avaient hâte, les uns de revoir, les autres d'admirer pour la première fois cette belle et noble figure qui personnifie si bien le dévouement à toutes les grandes causes. Votre Bureau envoya deux délégués à New-York pour saluer à leur arrivée le Général et son illustre compagne. Lorsque le Général aperçut vos délégués, il les reconnut aussitôt et exprima le plaisir qu'il ressentait de voir que les premières figures amies qu'il rencontrait sur cette terre d'Amérique étaient de ses anciens soldats.

Quelques jours après, le 20 Juin 1882, près de 30,000 personnes se pressaient à la gare de Montréal pour attendre le train venant de New-York.

Quel était donc le personnage que cette foule était avide de contempler ? Pour qui cette démonstration, la plus belle que le Canada ait jamais vu ? Était-ce pour recevoir un souverain, un représentant officiel d'une grande nation, un vainqueur ? Non, Messieurs, c'était pour acclamer un vaincu ! Oui, c'était pour acclamer un vaincu que nous, Canadiens Français, nous admirons et respectons. C'était pour recevoir le vaincu de Castelfidardo, de Rome, de Loigny. Mais c'était aussi le vainqueur de Mentana, notre chef, le général Marquis de Charette.

C'était aussi pour saluer cette vaillante femme que notre général a récemment associée à son glorieux sort, et qui partage avec lui, surtout depuis qu'il nous a été donné de la connaître et d'apprécier ses rares qualités, notre dévouement et notre affection.

Il n'est point besoin de vous rappeler en tous ses détails, cette période de dix jours que notre chef passa au milieu de nous. A Montréal on l'acclame à son arrivée. Les Canadiens oublient que c'est le jour des élections parlementaires ; vainqueurs et vaincus s'unissent pour faire une ovation au soldat de Castelfidardo, Mentana, Rome et Loigny. Le train ne peut se rendre à la gare ; la foule est tellement grande que le plancher s'effondre. Et pendant les quelques jours que les illustres visiteurs passent dans notre métropole l'enthousiasme loin de s'abattre, ne fait que redoubler. Tout le monde veut voir celui que, à défaut de sa renommée universelle, les récits de ses zouaves auraient suffi à rendre à jamais célèbre parmi les Canadiens. Toutes nos grandes institutions estiment à très grand honneur de recevoir sa visite, nos citoyens les plus éminents, à commencer par le premier magistrat de la ville, se disputent et se jalourent l'honneur de le posséder un instant et les zouaves sont forcés de monter littéralement la garde auprès de leur général pour que celui-ci ne devienne pas victime et de l'empressement des visiteurs et de sa propre disposition à se prodiguer sans mesure. Au banquet offert par les zouaves, la salle est comble et lorsque le général se lève pour répondre au toast qui lui est porté, les acclamations ne connaissent plus de bornes. Notre société nationale de St. Jean-Baptiste comble nos illustres hôtes de ses attentions et de ses invitations. Le général assiste à la célébration de notre fête nationale et au banquet qui en couronne les réjouissances. A St. Barthélemy, où notre ancien lieutenant-colonel veut aller visiter l'aumônier du contingent canadien, c'est une délicieuse fête de famille, où entouré d'un petit cercle d'anciens compagnons d'armes, l'illustre soldat de la papauté laisse parler son cœur pour exprimer ses craintes et ses espérances, et pour rappeler les souvenirs du bien-aimé pontife que nous avons tant aimé.

A St. Hyacinthe où le Général trouve tous les zouaves canadiens réunis en assemblée générale, les autorités et la population de cette petite ville rivalisent de zèle pour lui témoigner la joie qu'ils éprouvent de le posséder tout un jour. Jamais nous ne pourrions oublier les émotions que nous avons ressenties ce jour-là pendant les deux heures que notre ancien chef nous entretint du passé et de l'avenir du régiment comme de la cause qui lui a donné naissance. Là encore, il avait voulu qu'on le laissât seul au milieu de ses zouaves ; car il voulait leur parler à cœur ouvert.

A leur passage aux Trois Rivières, les illustres voyageurs désirant se soustraire aux ovations qui les poursuivent partout sur leur passage veulent garder l'incognito. Ils y arrivent de nuit et sans être annoncés ; cependant le lendemain, dès l'aube, la nouvelle se répand dans la ville et en un clin-d'œil tout est organisé pour faire aux visiteurs surpris les honneurs de la cité trifluvienne.

L'arrivée du Général à la gare de Québec voit se renouveler les scènes d'enthousiasme dont Montréal avait été

témoin. La foule impatiente de contempler les traits énergiques de notre illustre chef est tellement grande qu'un nombreux corps de police parvient difficilement à frayer aux visiteurs un passage jusqu'à leur voiture. Il nous est impossible de rappeler ici en détail toutes les démonstrations, toutes les ovations, toutes les attentions dont Monsieur et Madame de Charette furent l'objet durant leur séjour dans notre capitale provinciale.

Nous connaissons par expérience tout ce que l'hospitalité de nos camarades et des citoyens de Québec a de cordial, de grand et d'agréable.

Il suffit de dire aussi, pour marquer la parfaite organisation de cette belle fête, que M. Bélanger, l'aumônier de la section de Québec, et notre ami Charles Trudelle, vice-président de cette section, en avaient pris l'initiative et que le cercle catholique avait prêté aux zouaves son précieux concours.

Le gracieux accueil fait à notre général par Son Excellence le gouverneur-général, marquis de Lorne, et sa royale épouse la princesse Louise, est un témoignage des plus flatteurs de la haute estime que lui portent les représentants de la couronne d'Angleterre et de la bienveillance qu'ils veulent bien témoigner aux anciens défenseurs du gouvernement temporel.

Ottawa, notre capitale fédérale, eut aussi la visite de nos voyageurs et le vice-président de cette section, M. E. Tassé, avait su leur préparer une réception des plus agréables, tout en ayant égard aux fatigues que les ovations et les démonstrations sans cesse renouvelées pendant les huit jours précédents leur avait nécessairement imposées.

Des chûtes du Niagara, avant de quitter notre sol canadien, le Général nous adressa cette mémorable lettre que vous avez tous lue, qui résume si bien les impressions qu'il a ressenties à son passage parmi nous et dans laquelle il nous donne les meilleurs conseils pour l'avenir.

Depuis lors, nous avons reçu de fréquents témoignages du bon souvenir que nos distingués visiteurs conservent de nous, de nos concitoyens et de notre pays. En maintes circonstances le Général a prononcé en public les paroles les plus flatteuses à notre égard. Nous avons reçu de lui, en souvenir de son voyage au Canada, quarante brochettes du Sacré-Cœur, et il a bien voulu nous en promettre davantage. Dans le cours de cette année, nous avons reçu de notre bien-aimé chef de nombreuses lettres ; la veille du jour de l'an, un cablegramme nous apportait les bons souhaits du Général et de sa digne épouse et nous leur envoyions, par la même voie l'expression de nos meilleurs vœux ; enfin, lorsque M. de Charette apprit que cette année encore nous devions avoir le bonheur de nous réunir en assemblée générale il voulut se rappeler au bon souvenir de chacun d'entre nous en nous envoyant la lettre suivante, dont j'ai l'honneur de vous donner connaissance :

Paris, 29 mai 1883.

Mon cher Renaud,

Il y a un an, à pareille époque, je mettais le pied sur cette terre d'Amérique et les premières personnes que j'aperçus pour me souhaiter la bienvenue étaient des visages amis ; c'étaient des zouaves canadiens ; c'étaient les représentants de la vieille France.

Avec quel bonheur je leur serrai la main ; avec quel bonheur je les embrassai !

Vous veniez m'inviter à visiter au Canada nos chers camarades, et bien entendu j'acceptai et comme votre colonel et comme votre ami.

Quelques jours après je me retrouvais à votre frontière et jamais peut-être, mon cœur n'a été mis à une aussi rude épreuve. Non seulement je retrouvai en vous le régiment, mais tout ce que mon imagination la plus

exalté avait pu rêver en songeant au glorieux passé de votre beau pays se réalisait à mes yeux en arrivant à Montréal.

Cet accueil enthousiaste que vous faisiez au zouave, au Français, est un souvenir impérissable et le plus beau titre de noblesse que vous ayez pu décerner à un homme.

Et le soir, lorsque après m'avoir remis le drapeau du régiment, nous nous sommes trouvés, madame de Charette et moi, vis-à-vis de lui, faisant un retour sur nous-mêmes, nous nous sommes trouvés petits tous les deux, pour avoir été l'objet d'un si grand honneur.... mais Dieu choisit qui il lui plaît. Monsieur le marquis de La Rochefoucauld qui nous accompagnait, ne nous démentira pas.

Après avoir été pendant les dix jours qui ont suivi, d'étonnements en étonnements, de triomphes en triomphes, nous vous avons quittés, emportant dans nos cœurs un immense sentiment de reconnaissance envers ce grand peuple qui nous a donné une admirable leçon de fidélité à la tradition, de courage dans les revers, d'abnégation et d'espérance.

Aujourd'hui, dans les tristesses de l'heure présente, quand je sens mon cœur défaillir, je n'ai qu'à tourner mes regards vers la vieille France pour sentir mon courage se relever et croire à l'avenir de la jeune France.

Mon cher Renaud, dites bien à tous les amis, à tous les camarades que le régiment est fier de ses frères canadiens. Dites-leur votre belle devise qui a toujours été la nôtre : "Aime Dieu et va ton chemin," car c'est la seule manière dans ces temps de révolution, d'être sûr de ne pas se tromper et d'arriver au but et au triomphe.

A vous de cœur,

CHARETTE.

Monsieur Renaud, président de l'Union-Allet,  
des zouaves canadiens.

Nous avons aussi reçu de notre estimé lieutenant-colonel. M. d'Albousse une lettre très flatteuse dans laquelle, au nom du régiment, ce digne lieutenant de Charette, nous remercie de l'accueil fait au général dans notre pays.

Nous acceptons avec plaisir les félicitations de notre colonel, tout en constatant que le peu que nous avons fait en ces circonstances est encore loin de ce que nous aurions voulu pouvoir faire, et surtout bien au-dessous de ce qui était dû à un personnage tel que celui que nous avons eu l'insigne honneur de recevoir.

Il nous reste encore, à propos de cette réception du général, un devoir bien doux à remplir : celui de remercier, au nom de l'Union-Allet, toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies à notre illustre chef : à son Excellence le Marquis de Lorne et à la Princesse Louise, à nos Seigneurs les archevêques de Québec et de Martianoapolis et les Evêques de Montréal, de St. Hyacinthe et de Trois-Rivières, aux membres les plus distingués de notre clergé, à nos congrégations religieuses, à MM. les Maires de Montréal, St. Barthélemy, St. Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec et Ottawa, aux dignitaires de la société de St. Jean-Baptiste de ces différentes villes et à tous les citoyens qui se sont faits auprès du général, de sa digne épouse et de son distingué compagnon de voyage, M. le comte de LaRocheffoucauld, les vrais interprètes des sentiments du Canada-Français à leur égard, et ont si puissamment contribué à leur rendre agréable leur trop court séjour au milieu de nous.

Quant aux zouaves, j'ai le plaisir de pouvoir leur rendre ce témoignage que tous ont su noblement faire leur devoir dans ces circonstances. Mais tout en rendant hommage à la bonne volonté générale, je crois qu'il n'est que juste de signaler le zèle infatigable dont ont fait preuve en cette occasion, plusieurs de nos camarades, parmi lesquels

MM. C. A. Vallée et Eug. Gervais. C'est en grande partie à leurs efforts incessants que nous devons le succès de la réception du général.

\* \*

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, votre bureau de direction s'est réuni 20 fois.

Désirant assurer pour chacune de ses réunions le *quorum* nécessaire à la validité des délibérations, le bureau a jugé opportun d'élever de huit à dix le nombre des conseillers. MM. J. Forget et C. A. Lebel ont été appelés ainsi dans le conseil. Cette mesure prise en vertu des pouvoirs que le règlement confère au bureau de direction est sujette à la ratification de l'assemblée générale.

Notre camarade M. McGown ayant été empêché par ses occupations de remplir les fonctions de secrétaire auxquelles il avait été élu à notre dernière réunion, a donné sa démission que le bureau a dû accepter avec regret. M. C. A. Lebel a été élu pour lui succéder.

\* \*

Notre "Bulletin" vous a entretenus maintes fois des missions de l'Afrique centrale et des anciens zouaves pontificaux français et hollandais qui forment l'escorte des intrépides missionnaires. Nous avons eu cette année la visite de l'un de ces zélés apôtres, le Rév. P. Voisin, ancien volontaire de l'Ouest, dans la légion de Charette. C'est avec bonheur que nous pouvons vous annoncer que notre pays est resté, en cette circonstance, fidèle à ses traditions de générosité et que le Rév. Père a recueilli parmi nous une abondante moisson.

Nos amateurs ont bien voulu reconstruire, pour cette occasion, leur ancienne association et ont organisé une soirée dramatique au bénéfice des missions d'Afrique.

Le bureau a aussi inscrit le Rév. P. Voisin au nombre des membres honoraires de notre société.

\* \*

Notre modeste organe, le "Bulletin" est dans le cours de sa dixième année de publication. Beaucoup de feuilles plus prétentieuses pourraient lui envier cette vitalité. N'oublions pas qu'il est de notre devoir de recevoir, de propager, et surtout de payer régulièrement l'abonnement de notre petit journal.

\* \*

Quelques-uns de nos camarades, désireux de témoigner les sympathies des zouaves pontificaux pour les volontaires canadiens-français, se sont cotisés pour offrir au 65<sup>e</sup> bataillon, entièrement composé de volontaires de notre nationalité, et comptant de nos camarades parmi ses officiers, un prix de tir qui sera décerné sous ce titre : le *prix des zouaves*.

C'est à l'obligeance de M. le Lt.-Colonel A. Ouimet, de ce même bataillon, que nous devons d'avoir aujourd'hui pour rehausser l'éclat de notre démonstration la belle musique du 65<sup>e</sup>.

Qu'il me soit permis d'en remercier ici le brave Colonel publiquement et en votre nom.

\* \*

Notre dévoué camarade Ch. Paquet est toujours à Rome, au service du Saint-Père. Nous ne devons pas oublier ce zélé représentant du bataillon canadien. Chacun d'entre nous doit se faire un devoir de lui adresser, au moins une fois chaque année, un témoignage tangible de bon souvenir. Votre trésorier sera toujours heureux de centraliser ces dons et de les adresser à notre brave ami qui en sait faire un excellent usage.

\* \*

Quand il s'est agi de fixer le lieu de réunion générale pour cette année, le bureau, sur l'invitation gracieuse des anciens zouaves de Joliette a résolu de nous convoquer dans cette charmante petite ville dont les habitants sont si sympathiques à notre cause et à ses défen-

seurs. Une députation ayant été envoyée ici pour y organiser notre fête annuelle, les Révds. Pères de ce collège offrirent généreusement aux zouaves l'hospitalité dans ce magnifique établissement. Une si agréable invitation ne pouvait manquer d'être acceptée avec empressement. L'accueil chaleureux dont nous sommes aujourd'hui l'objet nous crée envers ces bons pères une grande dette de reconnaissance.

Interprète de vos sentiments unanimes, je prie ces bons religieux de recevoir l'expression de notre plus vive gratitude pour tous les sacrifices qu'ils se sont imposés, pour toutes les peines qu'ils se sont données afin d'assurer le succès de cette fête de famille.

Que M. le maire de Joliette veuille bien aussi recevoir nos remerciements pour l'empressement avec lequel il nous a accueillis dans cette ville et qu'il nous soit permis d'étendre ces remerciements à leurs honneurs les juges Mathieu et Baby qui ont bien voulu nous donner des marques de leur sympathique considération.

\* \* \*

Les fonds souscrits, il y a trois ans pour être versés au trésor que la jeunesse catholique d'Italie doit employer pour élever un monument à la mémoire de Pie IX, n'ont pu encore être envoyés à destination à cause de quelques difficultés survenues dans l'organisation du projet. Ils seront expédiés aussitôt que ces difficultés seront réglées d'une manière satisfaisante et sûre.

\* \* \*

La cotisation annuelle d'une piastre ayant été abolie, il y a quelques années, en faveur du "Bulletin", les fonds de la société se sont rapidement épuisés, et votre trésorier a occupé, bien malgré lui, une sinécure dans le courant de l'année dernière. Cet état de choses est très regrettable et parfois onéreux pour quelques uns d'entre nous qui supportent généreusement des frais qui devraient être communs. En vue de porter remède à cette position précaire, votre bureau a résolu, en date du 31 mai dernier, que la cotisation annuelle sera rétablie à partir de cette année, sans préjudice de l'abonnement au "bulletin."

Veuillez donc envoyer au trésorier que vous allez élire, votre piastre de contribution, le plus tôt possible.

\* \* \*

Vous avez sans doute appris par les journaux la distinction flatteuse dont notre camarade M. Ph. Hébert vient d'être l'objet de la part du gouvernement fédéral qui l'a choisi pour exécuter la statue monumentale de Sir George Etienne Cartier. C'est un juste hommage rendu au talent remarquable de notre cher artiste. Nous nous réjouissons de ce nouveau succès et lui offrons toutes nos félicitations.

Félicitons aussi notre ami M. G. Drolet, qui vient d'être choisi pour représenter à Paris l'industrie canadienne. L'honneur de telles distinctions rejaillit sur tout le corps des zouaves et sert très efficacement le but que nous poursuivons.

Maintenant, mes chers camarades, je vais terminer ce rapport déjà trop long. Dans quelques heures nous allons nous séparer de nouveau pour quelques mois, nous allons retourner à nos travaux et à nos occupations de tous les jours. Mais notre devoir et nos obligations ne se termineront pas avec cette belle fête. Dans nos familles, dans les positions que nous occupons, nous avons encre une mission à remplir. Nous avons à porter haut le drapeau de l'Eglise, l'étendard pontifical. Nos compatriotes ont droit d'attendre de nous un bon exemple comme défenseurs du Pouvoir Temporel. Ne faillissons pas à notre devoir. Prouvons à tous que soldats du Pape nous avons été et que soldats du Pape nous serons toujours.

DISCOURS DU DR. A. PICHÉ, AU BANQUET DE JOLIETTE.

Monsieur le Supérieur,

Monsieur le Président,

Mes chers camarades,

Je n'essaierai pas de cacher sous une fausse modestie, le plaisir, l'orgueil que je ressens en portant la santé à nos hôtes.

Mes chers camarades, en jettant un coup-d'œil sur le passé, en faisant une revue des treize dernières années écoulées, nous pouvons, en nous rappelant les sacrifices qu'ont dû s'imposer les citoyens des différentes villes où nous sommes allés, en songeant aux différentes communautés qui ont bien voulu s'imposer des sacrifices, pour faire réussir nos réunions annuelles, et prouver par là leur amour à la chaire de Pierre, leur dévouement à la cause, que nous défendons en commun : eux, silencieusement dans leurs cellules, par la prière, les mortifications ou par leurs écrits ; nous, publiquement par nos réunions annuelles, en revêtant nos uniformes, en protestant contre l'occupation sacrilège de la Ville Eternelle ; nous pouvons, dis-je, mesurer toute l'étendue de l'obligation que nous avons contractée vis-à-vis de nos concitoyens et des bons religieux. C'est pourquoi, mes chers camarades, je me fais votre interprète, en remerciant publiquement, les Révérends Pères St. Viateur de la ville de Joliette de leur cordiale hospitalité.

Si notre cause n'était pas commune, si nous ne vivions pas dans une communion d'idées, je m'efforcerais, avec de longues phrases, de vous faire le panégyrique de cette illustre institution. Mais en face du dévouement de ces bons Pères, en face des preuves qu'ils ont toujours données de leur entier dévouement à la cause de la religion, tout discours est superflu.

Appelés par monsieur Joliette à prendre la direction de l'enseignement, à combler un vide qui se faisait sentir dans cette ville, ils ont su avec peu faire beaucoup, ils ont su élever à la religion, à la science, à la patrie ce temple majestueux. Relativement jeune, cette maison compte des hommes marquants, grâce à cette éducation forte, solide, religieuse qu'on y puise.

Outre ces différentes raisons, mes chers camarades, nous avons un autre lien qui nous attache ici, car nous tous, nous nous trouvons dans une "alma mater." C'est ici que le premier zouave canadien, celui qui nous a montré le chemin de Rome, papa de Montigny, a puisé cette éducation forte et solide que nous connaissons tous. C'est pourquoi, monsieur le Directeur, le nombre de vos dévoués élèves augmente de beaucoup, aujourd'hui.

Donc respect et dévouement aux Révérends Pères St. Viateur.

Honneur aux citoyens de Joliette.

Merci et longue vie à tous, messieurs, je porte la santé de nos hôtes.

DISCOURS DU DR. A. B. CHAMPAGNE PORTANT LA SANTÉ DE L'ÉPISCOPAT ET DU CLERGÉ CANADIENS.

M. le Président,

Messieurs,

S'il est un toast que l'on est sûr de voir bien accueilli dans une assemblée canadienne-française, c'est bien celui que j'ai l'honneur de porter :

— En me levant pour proposer la santé de l'épiscopat et du clergé canadiens, je sens que votre foi et votre patriotisme exigent de ma part un hommage éclatant. Votre attente, Messieurs, j'ose le dire, ne sera point déçue ; car, pour obtenir ce résultat, je prendrai le seul moyen possible, mais aussi un moyen infaillible, je ferai parler leurs œuvrés.

Or, dire les œuvres de l'épiscopat canadien c'est résumer tout ce que comportent de patriotisme et d'aspirations sublimes ces deux mots qui sonnent si haut à l'oreille du Canadien-Français : Religion, Patrie ! Dire les œuvres de l'épiscopat canadien et de son admirable clergé, c'est réciter les plus belles pages de notre histoire ; je dirai plus, c'est rappeler l'œuvre entière de la nationalité canadienne-française.

Depuis un peu plus d'un siècle, un spectacle étonnant s'offre au monde. C'est d'abord l'époque décisive pour l'existence du peuple canadien. La France nous abandonne. La France, oh ! elle peut bien volontiers consentir à la perte de ces quelques arpents de neige qui s'appellent le Canada, lorsqu'elle s'élançe à la conquête des idées nouvelles qui doivent régénérer le monde ! Que lui importent ces quelques milliers de colons ? Sans doute, elle se souvient bien encore quelquefois qu'ils ont combattu pour son drapeau, car l'écho de Carillon, de Montmorency et des Plainés d'Abraham n'a pas encore fini de répéter : *Vive la France !* mais elle n'éprouve que de l'étonnement pour cet attachement à la mère-patrie, pour ce culte du souvenir, elle qui consent déjà à oublier quatorze siècles de son histoire pourtant si glorieuse, elle qui n'a déjà plus de culte que pour les nouvelles théories de ses philosophes.

La France nous abandonne ; soit ! désormais les deux peuples iront chacun son chemin. Là-bas la raison défilée et la philosophie commanderont ; ici la foi et la vertu dirigeront.

Et, dans la suite des années, que voyons-nous ? Pendant que partout, dans la vieille Europe, sous prétexte de science et de sagesse, les plus fortes comme les plus anciennes institutions disparaissent ; que les trônes croulent, et que les sociétés elles-mêmes s'effondrent, un peuple, jeune, faible, environné d'ennemis acharnés de son nom et de sa race, grandit et fonde sa nationalité qu'il assoit sur des bases inébranlables ! Ce peuple, c'est le peuple canadien ; le roc inébranlable sur lequel il s'appuie, c'est la foi ! la foi que lui ont conservée ses évêques et ses prêtres, ses seuls amis constants, les seuls qui soient demeurés avec lui pour l'encourager, l'aider, le sauver.

Nous devons donc tout à notre clergé, tout ce que nous avons de plus cher : Notre foi ; notre nationalité et nos libertés.

Certes, je ne prétends pas dire que dans cette œuvre immense de patriotisme, nos grands hommes ne se recrutent que parmi les membres du clergé ; mais je dis que nous ne pouvons compter comme nos grands hommes que ceux qui n'ont jamais cessé de marcher sur les brisées de la religion ; ceux-là seuls ont fait de grandes choses ; et, ils n'ont accompli de grandes actions que tant qu'ils n'ont pas cessé de mériter l'appui du clergé.

Mais pour nous, zouaves pontificaux canadiens ! quelles expressions pourront jamais rendre notre admiration et notre gratitude envers nos évêques et nos prêtres ? Avant tout, messieurs, permettez-moi de rendre tout particulièrement hommage au vénérable prélat qui tiendra toujours la première place dans nos cœurs de zouaves, à la plus belle figure de l'épiscopat canadien, à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Bourget. Oui ! attachement constant, reconnaissance éternelle à Mgr. Bourget ! C'est à lui que nous devons l'honneur de porter l'uniforme de soldat du Pape. C'est à lui que nous devons de perpétuer ici le souvenir d'un passé qui nous est cher, lui le lien vivant qui nous rattache au souvenir du Saint Pontife que nous avons tant aimé, Pie IX ! C'est à lui enfin, que nous devons la consolante certitude d'un avenir meilleur pour la cause que nous avons défendue et que nous sommes encore disposés à défendre au prix de notre vie. Oui, c'est à lui que nous devons tout cela, car c'est à son

inspiration que nous avons ressuscité le cri des Croisés ; c'est sous sa paternelle protection que plus tard nous avons fondé l'Union-Allet. C'est enfin dans l'exemple constant qu'il nous donne d'une vie admirable de sainteté et de fermeté que nous puisons les consolations, les espérances de l'avenir. Oui ! nous vaincrons ! car, contre la force qui brise, contre la force qui détruit, contre la force qui tue, il nous a donné la force qui triomphe toujours : la foi !

Messieurs ! à nos évêques, à nos prêtres !

### LEON XIII ET LA FRANCE.

Il va sans dire que personne, sauf M. Grévy et peut-être les ministres français, n'a ni le droit ni le pouvoir de connaître le texte de la lettre adressée par le Souverain-Pontife à M. Grévy. Mais il est si facile d'imaginer ce que Léon XIII pouvait avoir à dire au président de la république française, que les feuilles affamées de nouvelles à sensation ont pu, sans grand effort, donner une vague indication du contenu probable de cette importante missive.

Le fait en lui-même a une telle gravité qu'il mérite d'être examiné avant même que la lettre pontificale soit officiellement connue.

Lorsque M. Jules Ferry a dicté les abominables décrets dont la France frémit encore, le Saint-Siège n'a fait à M. Grévy aucune remontrance directe. Lorsqu'a été promulguée la loi sur l'instruction, si bien nommée : *loi scélérate*, Léon XIII n'est pas entré en communication personnelle avec M. Grévy. Le Saint-Père a usé d'autres moyens pour faire connaître aux catholiques français sa douleur paternelle et les encouragements qu'il leur devait en de telles épreuves.

Aujourd'hui encore, s'il est permis de hasarder quelque supposition sur le contenu d'un document secret, Léon XIII s'abstient de toute récrimination directe sur le passé. Il ne fait aucune allusion aux blessures encore saignantes reçues par l'Eglise de France, dans les années précédentes.

Pourquoi Léon XIII a-t-il attendu si longtemps pour avertir souverainement celui qui tient en France la place de chef d'Etat ? Pourquoi intervient-il seulement à propos des difficultés récentes ?

C'est que Léon XIII, dès lors, ne gardait aucune illusion sur les sentiments qui aiment le gouvernement français. Il sait d'où part la guerre odieuse dirigée contre le catholicisme. Il sait que sa voix ne saurait être écoutée des sectes maçonniques qui donnent le mot d'ordre à leurs mandataires des Chambres et du ministère. Demander grâce pour les asiles de la prière et de la charité, demander grâce pour l'âme des petits enfants, c'était une entreprise inutile. Les lois françaises devaient défendre la libre propriété des religieux expulsés : on a supprimé le recours aux lois. La protestation des familles chrétiennes devait arrêter la profanation des écoles : on s'en est moqué. Là où les lois et la répugnance ne pouvaient rien, qu'aurait pu l'intervention de Celui qui pour ces fanatiques, n'est qu'un "Souverain étranger ?"

Pour déterminer Léon XIII à rompre le silence, à parler en souverain à un chef d'Etat, il a fallu que la république s'attaquât directement à un acte international, à un traité diplomatique passé entre le Pape souverain et la nation française.

Un arrêt du conseil d'Etat déchire les obligations créées par le Concordat. Les ministres au Sénat et à la Chambre, en dépit de vaines protestations, professent des doctrines contraires aux engagements contractés.

L'entreprise du gouvernement français destinée à élu-

der les charges du Concordat, en ne gardant plus de cet acte que les clauses les plus restrictives de la liberté religieuse, ne dépendait plus seulement des tribunaux de la république, du jugement de l'opinion ou du vote des Chambres. Elle dépend de la puissance qui a signé le traité aujourd'hui menacé, sinon déjà violé.

L'intervention personnelle du Pape devenait nécessaire. Car les doctrines du gouvernement français relèvent désormais, non plus du droit civil ou de la morale publique, mais du droit des gens.

Telle est la gravité de l'aventure où le gouvernement de la république s'est engagé.

Nous méprisons cette politique infantine qui consiste à intimider la France avec l'épouvantail du Pape allié à l'Allemagne, à l'Autriche ou à l'Italie. Dire que le Pape compte actuellement sur la protection de la France, pour la revendication de ses droits temporels, c'est faire injure à la sagesse pontificale. Dire qu'il entrera dans les complots ourdis contre la France, si la France viole le Concordat, c'est faire injure à son cœur paternel. Dire qu'il se réfugiara alors dans les bras de l'Italie, c'est faire injure à son honneur.

Mais avertir la république française, qu'en méconnaissant les obligations contractées, elle commettra un acte contraire au droit des gens, c'est lui rendre un signalé service, à l'heure où elle est devenue un objet de méfiance pour toute les puissances du monde.

L'avenir qu'elle compromettra ainsi elle-même par la violation de sa propre signature, le crédit dont elle peut jouir dans les affaires étrangères, et les droits qu'elle peut tenir des autres traités internationaux, c'est la mettre en garde contre ses propres fautes.

C'est donc en ami de la nation française, en ami qu'il est et qu'il restera d'un peuple catholique et fidèle, que Léon XIII a fait entendre sa voix.

Il a prouvé qu'il savait s'abstenir de récriminations utiles. Lorsqu'il élève sa plainte c'est qu'il sait que sa plainte ne peut pas ne pas être entendue.

C'est qu'il sait qu'aujourd'hui la puissance pontificale n'est pas isolée ni méconnue, et que ses justes griefs ont un écho, partout où le droit des gens est encore respecté.—*Journal de Rome.*

### Rubens et le peintre du cloître.

Par une magnifique matinée de mai, une fastueuse cavalcade suivait la route qui sort de Madrid du côté de l'est. A voir la richesse des costumes et la beauté des chevaux, on eût dit un cortège princier. L'un des cavaliers se faisait principalement remarquer par la somptuosité de ses habits, atténuée et, pour ainsi dire, éclipmée par la distinction de sa personne, comme la matière l'est par l'esprit. Ses compagnons, au nombre de dix, tous plus jeunes que lui, se massaient en chevauchant à ses côtés, jaloux de recueillir les paroles qui tombaient de ses lèvres.

Quel était ce brillant cavalier qu'entouraient des cavaliers presque aussi brillants que lui? Était-ce un roi dont le prestige s'impose despotiquement?... Non. Mais le génie n'est-il pas aussi une royauté? Le génie ne portait-il pas, lui aussi, un sceptre dont les hommes subissent avec amour l'empire souverain?...

— Maître! dit Van-Dyck, où dirigez-vous notre promenade, ce matin?

— Patience! répondit Rubens en souriant, patience! mon Van-Dyck!... Si l'on ne m'a pas trompé, je vous ménage à tous une surprise!...

La troupe s'engagea bientôt dans un chemin de traverse, bordé de grands arbres formant une voûte impénétrable aux rayons du soleil. Au bout d'un quart d'heure

de marche, nos cavaliers débouchèrent sur un plateau découvert d'où l'œil embrassait une perspective admirable.

— Quel éblouissant paysage! s'écria Jacques Jordaens avec impétuosité.

Oh! la nature!... la nature!... voilà le grand maître!... dit Rubens d'un ton solennel.

— Oui, la nature... la nature et Rubens! ajouta Van-Dyck en jetant au maître un regard où se peignait son ardente admiration.

— Petit flatteur!... se contenta de répliquer le noble artiste avec distraction et l'œil perdu dans l'horizon immense. Puis, sortant de sa rêverie et s'adressant à tous:

— Mes amis, dit-il, voyez-vous entre la cime de ces arbres, surgir là-bas la pointe d'un clocher? Voilà le but de notre excursion matinale. Marchons!

Les cavaliers pressèrent le pas de leurs montures. Rubens était redevenu songeur, et les disciples, pieux courtisans du génie, respectaient le silence du maître.

A quoi songeait-il? Nous le donnons en cent à M. Courbet. Ah! dans ces temps moins éloignés de nous par la distance que par les mœurs, l'artiste n'acceptait pas le mandat de renverser les colonnes triomphales: c'était à d'autres négociations que s'employait le génie, quand on le priait de se faire ambassadeur!...

Nos cavaliers, arrivés à destination, après avoir attaché leurs chevaux aux solides barreaux d'une grille, avaient pénétré dans la chapelle d'un monastère. Alors c'était aux sources vives que les artistes puisaient leurs plus belles inspirations. L'homme alors, si grand qu'il fût par la renommée, se faisait gloire d'humilier son génie devant l'auteur de tout don parfait.

Rubens et ses compagnons s'agenouillèrent donc en entrant dans le saint lieu. Après une courte prière, le maître se leva et, faisant signe à ses disciples de l'attendre un instant, il alla droit au grand autel. En ce moment les religieux, après avoir récité l'office du matin, sortaient de la chapelle avec recueillement. Un seul d'entre eux resta après les autres, c'était le prieur. Abîmé dans l'oraison, il ne s'était pas aperçu de l'arrivée des étrangers...

— Oh! mes amis! s'exclama tout à coup Rubens, venez tous! venez et admirez avec moi!

En un clin d'œil, Jacques Jordaens, Van-Thulden, Van-Dyck, et quelques autres furent groupés autour du maître.

— Voyez, dit celui-ci en désignant d'un geste fiévreux une toile fixée au-dessus du tabernacle.

Les disciples restèrent comme frappés d'une vision éblouissante. Le tableau représentait la *Mort d'un moine*. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage, de la majesté de l'ensemble ou de la perfection des détails, mis en relief par l'irréprochable hardiesse du dessin et la splendeur du coloris. Après quelques instants d'une muette contemplation:

— Quel est l'auteur de cette merveille? demandèrent quelques voix.

Cette exclamation collective accentuée par une impatiente curiosité que modérait à peine le respect du saint lieu, arriva comme un marmure confus jusqu'aux oreilles du prieur.

— Il y avait un nom au bas du tableau, dit Van-Thulden, mais voyez: on l'a soigneusement effacé.

— C'est vrai, répliqua l'impétueux Jordaens, quel est donc le pygmée qui a osé porter une main profane sur l'œuvre du géant?

Rubens, cependant, laissant ses disciples à leur indignation généreuse, s'était dirigé vers le religieux.

— Mon Père, dit-il en l'abordant avec une respectueuse vivacité et en désignant le tableau, de grâce, nommez nous l'auteur de ce chef-d'œuvre incomparable!



Le moine tressaillit visiblement, puis, dominant son émotion, il répondit :

— Le peintre n'est plus de ce monde.

— Quoi ! il est mort, dit Rubens, tandis que ses compagnons de route se rapprochaient discrètement ; il est mort, et personne ne l'a connu ? Il est mort, et personne ne redit son nom qui doit être immortel... son nom devant lequel pâlirait le mien ?... Et cependant, ajouta l'artiste avec un noble orgueil, cependant, mon père, je suis Paul Rubens !...

A ce nom, le pâle visage du prieur s'illumina d'une lueur étrange. Il attachait sur Rubens un regard où se révélait plus que la curiosité. Mais cette exaltation soudaine tomba presque aussitôt. Il baissa les yeux, croisa ses bras sur sa poitrine et répéta :

— L'artiste n'est plus de ce monde.

— Mais son nom, mon père, son nom, pour que je puisse l'apprendre à l'univers, pour que nous puissions tous lui décerner la gloire qui lui est due !

Et Rubens, Van-Dick, Jacques Jordaens, Van-Thulden et les autres entouraient le prieur, le suppliant de leur nommer l'artiste inconnu. Le moine tremblait, tous ses traits exprimaient visiblement une violente lutte intérieure ; ses lèvres, convulsivement contractées, semblaient prêtes à révéler un secret.

— Ecoutez-moi, dit-il, vous m'avez mal compris... Je vous ai dit que l'auteur de ce tableau n'est plus du monde, mais je n'ai pas voulu dire qu'il fût mort.

— Oh ! il vit, il vit ! dit Rubens.

— Alors, son nom, son nom, faites-nous-le connaître !

— Il a renoncé aux choses de la terre ; il est dans un cloître...

— Dans un cloître, mon père, dans un cloître ?... Oh ! dites-moi vite dans lequel, car il faut qu'il en sorte !... Dieu lui a donné une mission, une mission sublime ; il faut qu'il l'accomplisse !... Indiquez-moi l'asile où il se cache et j'irai l'en retirer pour lui montrer la gloire qui l'attend !

— Mais s'il résiste ! objecta doucement le prieur.

— S'il résiste, je lui ferai ordonner par notre Saint-Père le Pape de rentrer dans le monde et de reprendre ses pinceaux ! Le Pape m'aime, mon père, soyez sûr qu'il entendra ma prière...

— Eh bien ! je ne vous dirai ni son nom ni l'asile où il s'est retiré, dit le moine avec une fermeté inébranlable.

— Le Pape vous en donnera l'ordre ! répliqua Rubens exaspéré.

— Ecoutez-moi ! reprit le moine après un silence, au nom du ciel, écoutez-moi ! Pensez-vous que l'auteur de ce tableau, avant de renoncer à la fortune et à la gloire, avant de reconnaître que tout ici-bas n'est que mensonge et vanité, n'ait pas senti son cœur saigner mille fois sous l'étreinte des déceptions poignantes ? Qui vous dit que ce qui vous semble, à vous, le comble du bonheur et de l'ambition sur terre, ne soit pas pour lui poussière et cendre et néant ?... Laissez-le donc mourir en paix dans la retraite qu'il a trouvée contre le monde et contre lui-même ; plaignez-le, si bon vous semble, mais respectez du moins sa liberté...

— Mais, mon père, dit Rubens attendri, c'est à l'immortalité qu'il renonce !

Un sourire de compassion céleste effleura les lèvres de l'homme de Dieu, puis, d'une voix grave et solennelle, il répliqua :

— Oui, mais qu'est-ce que l'immortalité... en regard de l'éternité !

En disant ces mots, il rabattit son capuchon sur son visage, salua ses hôtes interdits et s'éloigna lentement sans que ceux-ci songeassent à le retenir davantage.

L'illustre Flamand sortit de la chapelle avec son brillant cortège d'élèves, et tous reprirent le chemin de Madrid, rêveurs et silencieux. Z. Z.

### Liberté ! Egalité ! Fraternité !

LA VRAIE LIBERTÉ (1)

*Liberté !* O le beau mot ! quand Dieu eut créé le premier des esprits célestes, il écrivit au front de l'ange : *Liberté !* quand il eut formé cette royale créature qui devait le représenter sur la terre, il écrivit au front de l'homme :

*Liberté !*

*Liberté !* c'est quelque chose de haut comme Dieu, de profond comme le cœur de l'homme, de vaste comme l'univers !

*Liberté !* c'est un attribut de Dieu, l'être souverainement libre.

Mais pourquoi Dieu est-il souverainement libre ? Est-ce parce qu'il est souverainement fort et puissant, et que rien ne peut au dehors résister à sa volonté ? Non, ce n'est pas là la principale raison de sa liberté. Il est parfaitement libre, parce qu'il n'est l'esclave, au dedans, d'aucune mauvaise passion, parce qu'il est parfaitement bon, juste et saint, profondément ami de l'ordre.

Jeunes hommes, qui criez d'une voix si forte et si chaude : Vive la liberté ! à Dieu ne plaise que je désapprouve ce cri généreux ! Mais mesurez toute l'étendue de la parole sainte qui sort de votre bouche ; mais voyez à quoi vous engage d'après les lois de l'honneur ce cri généreux.

*Noblesse oblige*, disait autrefois le vieux gentilhomme à son fils, et celui-ci, plus tard, le répétait à une autre génération. Jeunes républicains, changez la phrase et dites : *Liberté oblige*.

Elle n'oblige pas seulement à faire le coup de feu devant l'ennemi, à marcher tête haute et poitrine en avant, au danger, à la mort. C'est une vertu que le courage guerrier ; mais qui ne l'a pas en France ? Où sont les lâches parmi nous à l'heure des combats ? S'il en est, ils cachent si bien la peur dans leur âme qu'il est impossible de la surprendre ? Ce qui est moins commun, jeunes gens, c'est le courage d'affranchir son âme !

Mais, me direz-vous, c'est de la morale que vous nous faites, et c'est de la liberté que nous vous demandons.

Et moi, je vous dis : point de liberté sans morale, point même de liberté civile. Vous tomberez tôt ou tard sous le joug du dehors si vous n'êtes libres au dedans.

(A continuer.)

### OFFICIEL.

A une réunion du bureau de régie de l'Union-Allet, tenue chez M. G. A. Drolet, le 16 juillet, il a été proposé par M. Drolet, secondé par M. A. LaRocqué et résolu à l'unanimité.

1o. Que, pour alléger le fardeau du secrétariat et nous conformer à l'art. du règlement qui détermine les diverses charges d'officiers de "l'Union", il soit nommé un deuxième assistant-secrétaire.

2o. Que M. N. Renaud, président général sortant de charge, veuille bien accepter cette nouvelle charge.

M. Renaud a bien voulu accepter et le bureau est heureux de s'assurer ainsi la précieuse coopération d'un membre le plus dévoué de notre société.

(1) Le P. Knelvin écrivit ces lignes en 1848. Elles n'ont rien perdu de leur actualité.